

ILS ONT REJOINT LE GAIPARE EN 2020

Nous souhaitons la bienvenue à **Ayoub Mounni**, Chargé des relations adhérents depuis janvier 2020 et à **Anne Levasseur**, notre nouvelle Secrétaire Générale qui a pris son poste en avril dernier en plein confinement !



Ayoub Mounni, 30 ans, a commencé sa carrière comme conseiller clientèle retraite complémentaire chez AG2R La mondiale. Il a ensuite intégré les équipes d'Allianz en 2017 où il était en charge des relations et du support commercial avec les courtiers.

« En tant que Chargé des relations adhérents, j'ai à cœur d'écouter, informer et répondre à l'ensemble des questions de nos adhérents actuels et futurs, au quotidien. »



Âgée de 49 ans, **Anne Levasseur** a démarré sa carrière en tant que trader chez Nomura à Paris et à Londres, avant de conseiller pendant plus de 15 ans des dirigeants de PME/ETI cotées en Bourse sur leur stratégie de communication financière, et d'occuper le poste de Directrice Marketing France chez Euronext en 2019.

« Je suis ravie d'avoir rejoint récemment le Gaipare, et m'attacherai en qualité de Secrétaire Générale aux côtés du Président Jean Berthon et de nos administrateurs, à poursuivre la relation de confiance avec l'ensemble des adhérents et notre partenaire assureur Allianz ».

RÉUNIONS RÉGIONALES

Face à l'incertitude actuelle sur l'évolution de la crise sanitaire dans les mois à venir, nous avons pris, par mesure de prévention et à grand regret, la décision de reporter à l'année prochaine, l'ensemble de nos réunions régionales prévues à Marseille, Strasbourg, Lille et Paris.

Ces réunions étant une occasion unique pour chacun d'échanger avec les représentants de votre association, rencontrer vos courtiers et partager avec les intervenants de notre partenaire assureur Allianz, nous espérons donc pouvoir venir à nouveau à votre rencontre en régions dès le 1^{er} trimestre 2021.

Les nouvelles dates vous seront communiquées dans le prochain Bulletin.

LES VOYAGES DU CLUB GAIPARE

Le voyage à **Vienne** initialement prévu du 17 au 20 juin 2020 a été reporté au printemps 2021.

Les dates exactes seront transmises directement par notre agence de voyage courant septembre 2020 aux personnes qui étaient inscrites.

Les personnes qui ne souhaiteraient, à ce moment-là, pas reporter leur participation aux nouvelles dates se verront remettre un avoir du montant de l'acompte (déduction faite de la prime d'assurance pour ceux qui l'ont souscrite), valable 18 mois à compter de la date d'émission du dit avoir.

À échéance des 18 mois, si tout ou partie de l'avoir n'a pas été utilisé, elles pourront en obtenir le remboursement.

Ces dispositions ont été décidées par le gouvernement (ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020) et les instances professionnelles du tourisme.

Avec la crise sanitaire qui semble se poursuivre à l'heure actuelle en Inde, nous avons également décidé de reporter, à l'automne 2021, le séjour en **Inde du Nord**, dont le départ était prévu le 29 septembre prochain.

L'acompte versé par les personnes d'ores et déjà inscrites n'ayant pas été encaissé, il sera donc retourné avec le bulletin d'inscription annulé.

Les nouvelles dates ainsi que l'ensemble des détails concernant ce voyage vous seront communiquées dans le prochain Bulletin en janvier 2021.

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Compte tenu de la situation sanitaire et des décisions prises par le gouvernement en mars dernier suite à la crise de la Covid-19, notre assemblée générale prévue le mardi 28 avril 2020 a été reportée au

jeudi 24 septembre 2020.

L'ensemble des détails et éléments relatifs à ce rendez-vous annuel vous sera envoyé par courrier un mois avant.

À NOTER

• Accueil des adhérents

Nos bureaux sont ouverts sur rendez-vous du lundi au vendredi

Pour nous contacter :

Tél. 01 56 68 97 80

info@gaipare.com

• Gaipare sur internet

A votre service, un site complet et convivial. Cliquez sur :

www.gaipare.com

et pour consulter directement vos contrats, rendez-vous dans « l'Espace Adhérents »

• Contacts Gaipare

D'une manière générale, et en priorité, adressez-vous à votre Conseiller qui est soit un Correspondant ou un Courtier, soit un Agent Général.

Coordonnées du Centre de Service Clients des contrats GAIPARE

ALLIANZ VIE

TSA 81003

67018 STRASBOURG Cedex

Tél : 0978.978.009

Fax : 01.30.68.74.63

BULLETIN DE L'ASSOCIATION GAIPARE
Groupement Associatif Interprofessionnel Pour
l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne
4, rue du général Lanrezac - 75017 Paris -
Tél. 01 56 68 97 80

Directeur de la publication : Jean BERTHON -

Conception rédaction : GAIPARE

ISSN : 1283-3126 Dépôt légal à parution.



GAIPARE

N°65 - JUILLET 2020

Bulletin de liaison de l'association Gaipare Assurance Vie



Chère adhérente, cher adhérent,

Des peuples enfermés, empêchés de déplacement et de travail, des usines stoppées, des économies à l'arrêt pendant plusieurs semaines, des marchés financiers chaotiques, des épargnants interdits, le printemps de 2020 laissera une impression de peur, de gâchis, d'impuissance dans nos mémoires. Cependant y avait-il d'autres modes de réponses à cette pandémie qui submergea le monde encore plus vite que les grandes épidémies des siècles passés ? Et pourtant nos

sociétés disposent des moyens scientifiques et techniques pour décoder le virus, imaginer un vaccin, rechercher des traitements.

Il conviendra, bien sûr, de tirer toutes les leçons de cette crise sanitaire qui généra une crise économique d'une ampleur inusitée qu'aucun économiste n'aurait osé imaginer.

Aujourd'hui, alors que la pandémie continue d'exercer ses ravages avec plus ou moins d'intensité selon les pays, que le monde se remet en marche, il faut essayer d'imaginer ce que sera notre avenir à court et moyen terme et en tirer toutes les conséquences.

Dans un article écrit en avril 2020, que nous avons jugé utile de porter à votre connaissance, Franck Dixmier analyse les conséquences et les risques induits des mesures exceptionnelles prises par les pouvoirs publics et les autorités monétaires. Il faut en effet être vigilant car ces mesures portent en elles un potentiel de déstabilisation à moyen terme des équilibres monétaires et financiers par l'accroissement brutal des dettes, même si elles nous sont apparues indispensables à court terme pour assurer la survie de nos économies. Un résultat visible de ces politiques est la poursuite voire l'aggravation de la « répression financière » dont je vous avais parlé dans un éditorial précédent. C'est ainsi qu'il faut appeler la politique qui conduit à baisser les taux d'intérêts à un niveau tel que même une faible inflation ne pourrait plus être couverte par la rémunération de l'épargne. Nous n'en sommes pas encore là au Gaipare, mais il est certain que la poursuite pendant plusieurs années du phénomène de taux bas voire négatifs ne peut avoir qu'un effet défavorable sur la rémunération servie dans le fonds en euros.

Dans cette perspective que reste-t-il à l'épargnant, sinon l'investissement dans l'économie réelle à travers les unités de compte des contrats Gaipare (et rappelons qu'il est toujours possible de transformer son livret Gaipare en Gaipare Selectissimo), que ce soit par l'intermédiaire de la gestion profilée ou directement. Vous en avez un très large choix à disposition. Mais il est bon de respecter certaines règles de bon sens qui gouvernent les investissements sur les marchés : n'achetez jamais un produit (une unité de

compte) dont vous ne comprenez pas le fonctionnement, ne misez pas tout sur un même produit, diversifiez vos placements, veillez aux frais globaux perçus par les gestionnaires et privilégiez à gestions comparables les produits les moins chargés. Enfin n'oubliez pas que si d'un côté les arbres ne montent pas jusqu'au ciel, de l'autre, une perte potentielle ne se réalise que si l'on vend.

Aujourd'hui, des signes encourageants nous proviennent de la reprise des activités productrices, cependant que le virus, bien affaibli, retrouverait une certaine vigueur. Cela explique sans doute pour une bonne part l'hypervolatilité des marchés d'actions et il est trop tôt pour se prononcer sur la vigueur et la rapidité du retour de l'économie à son niveau précédent. Mais il faut garder espoir, car ce n'est pas la première crise économique et financière que le monde ait eu à affronter.

Pour terminer, quelques nouvelles concernant l'association :

Nous avons eu à regretter le départ fin avril de notre Secrétaire Générale Audrey Charpier, qui a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière. Quelle soit ici remerciée en votre nom pour son dévouement à l'association et les services qu'elle nous a rendus. Elle est remplacée comme Secrétaire Générale par Anne Levasseur qui nous a rejoint début avril et qui forme avec son adjoint Ayoub Mounni, chargé des relations adhérents depuis janvier, la nouvelle équipe à votre service. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les mesures de confinement, tant en France qu'en Europe et dans le reste du monde nous ont conduit aussi à différer, annuler, reporter les manifestations prévues en 2020.

C'est ainsi que l'assemblée générale de l'association qui aurait dû se tenir le 28 avril 2020 se tiendra le 24 septembre prochain. Nous espérons pouvoir vous accueillir à cette occasion à la Maison de la Chimie, comme d'habitude. Les réunions régionales ont, elles, été annulées et reprendront au cours du premier trimestre 2021. Enfin nos deux voyages ont dû être reportés en 2021, Vienne au 1^{er} semestre et l'Inde au 2^{ème} semestre.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Le Président, Jean BERTHON

Sommaire

• Editorial	page 1
• Répression financière : le retour par Franck Dixmier	page 2
• Interview de Jean-Pierre Quathomme	page 3
• Actualités et rendez-vous	page 4

RÉPRESSION FINANCIÈRE : LE RETOUR



La période que nous vivons ne ressemble à aucune autre ; en l'espace de quelques semaines la crise sanitaire majeure que nous connaissons a bouleversé en profondeur et durablement le contexte économique et financier. Le choix politique extrêmement fort des autorités publiques de privilégier la sécurité sanitaire des populations au maintien de l'activité a provoqué un arrêt brutal des économies, qui mène l'économie mondiale vers une récession globale et synchronisée. Face à ce choc brutal d'offre et de demande, les États et des Banques Centrales ont mobilisé des moyens considérables, inédits dans leurs montants en temps de paix, dont la mise en œuvre va impacter durablement le monde d'après... et les marchés.

Du côté des États, l'approche unanimement partagée - quitte à supporter une forte dégradation de leurs finances publiques - peut se résumer à un « whatever it costs », qui fait écho au « whatever it takes » des Banques

Centrales. D'un côté des émissions massives de dettes pour soutenir des économies sous cloche, de l'autre, des mesures de liquidité et d'achats d'actifs afin d'assurer une bonne transmission des politiques monétaires en comprimant les taux et les spreads. Les conséquences sont claires : pour les États un accroissement significatif de leur endettement à terme, et pour les Banques Centrales des bilans qui enflent démesurément.

Avec ce côté « sans limite » parfaitement incarné par la Réserve fédérale américaine (FED), les Banques Centrales continuent de prouver qu'elles ne sont jamais à court de munitions. Si leur rôle de prêteur en dernier ressort apparaît si nécessaire pour absorber de la dette, la question de la gestion de l'après crise est essentielle. La beauté des mécanismes de soutien mis en œuvre est en effet de fournir un accès aux marchés obligataires à taux réduit aux pays ou aux entreprises les plus endettés en réglant de facto leurs problèmes de liquidité à court terme ; mais au-delà se pose la question de la dégradation de leur solvabilité... sauf à imaginer une présence permanente des Banques Centrales. Dans cette hypothèse, elles s'engageraient à réinvestir leurs achats pendant une longue période, monétisant de fait la dette émise lors de la crise. Nous n'en sommes pas encore là, mais ce débat sur la gestion et la taille du bilan des Banques Centrales - politiquement

explosif - sera à suivre de très près notamment au sein de la Banque Centrale Européenne (BCE). En Zone Euro, force est en effet de constater que cette crise sanitaire porte en elle le risque d'une accélération des divergences macro-économiques structurelles en son sein : les États qui ont le mieux géré leurs finances publiques seront ceux qui s'en sortiront le mieux... Nous avons là un facteur de désintégration qui constitue potentiellement un défi de plus pour la monnaie unique, qui justifie l'engagement et l'urgence affichés par la BCE.

En termes de marchés, l'emprise de plus en plus importante des Banques Centrales sur les courbes de taux nous ramène à un scénario de répression financière bien connu : les taux vont rester durablement bas... Encore plus longtemps que nous ne l'imaginons.

Franck Dixmier

Directeur général Allianz Global Investors

SCI ALLIANZ INVEST PIERRE : UC IMMOBILIÈRE AU SEIN DE GAIPARE ASSURANCE VIE

Propos recueillis auprès de Jean-Pierre Quathomme, Président-Directeur Général d'Immovalor Gestion (gérant la SCI Allianz Invest Pierre).

La SCI Allianz Invest Pierre est présente en tant qu'UC au sein du contrat Gaipare, pouvez-vous nous situer son univers d'investissement ?

Allianz Invest Pierre est une Société Civile à objet immobilier dont le patrimoine se compose majoritairement d'immobilier direct (54% au 01/03/2020), principalement de bureaux (77% au 01/03/2020) loués pour la plupart à de grandes sociétés, à Paris et en Ile de France (83% au 01/03/2020). Notre exposition aux commerces et résidences hôtelières est faible et inférieure à 8% (au 01/03/2020). La SCI Allianz Invest Pierre détient également un portefeuille résidentiel qui est situé au cœur de Paris dans les quartiers les plus prisés (rue du Colisée, rue Maréchal Harispe, boulevard Morland, rue Chernovitz...). Ces immeubles

d'habitation sont détenus en pleine propriété ou en nue-propriété. Le reste du portefeuille est réparti entre la trésorerie (24,6% au 01/03/2020) et les participations financières immobilières (21,4% au 01/03/2020). Au sein de ces dernières, notre exposition directe aux marchés financiers cotés est sous la forme d'OPCVM immobiliers qui représentent uniquement 3,6% du portefeuille au 01/03/2020.

Cette UC immobilière au sein du contrat Gaipare permet à l'épargnant de cumuler les avantages de l'assurance-vie et ceux de l'immobilier, qui rappelons-le sont les deux actifs préférés des Français. Aussi cette unité de compte permet-elle



dans certaines conditions la transformation du contrat selon la disposition « fourgons ».

Quels sont les fondamentaux de Allianz Invest Pierre dans cet épisode de crise Covid 19 et des conséquences économiques probables ?

Il est à mon avis trop tôt pour établir un bilan de l'impact de cette crise sur l'immobilier, mais il nous apparaît déjà que le respect des fondamentaux sur les fonds que nous gérons, particulièrement sur Allianz Invest Pierre, reste un atout pour les souscripteurs/adhérents qui ont fait confiance à cette UC. Parmi ces fondamentaux l'emplacement des actifs et leurs fonctionnalités restent

des points de force de l'UC, la SCI n'a pas recours au crédit pour acquérir ses actifs et sa trésorerie est suffisante pour palier un moment de stress du marché et bénéficier d'opportunités d'achat. Il nous semble dans ce contexte, fondamental de rappeler un point clé d'un investissement en UC immobilière, et particulièrement d'un investissement sur l'UC Allianz Invest Pierre : le fait pour un

souscripteur/adhérent de choisir d'investir sur une UC immobilière dans son contrat d'assurance vie Gaipare répond à un objectif de détention de long terme, à minimum de 8 ans. Cette durée longue permet d'amortir les fluctuations du marché à la hausse comme à la baisse (sans pour autant supprimer le risque de marché).

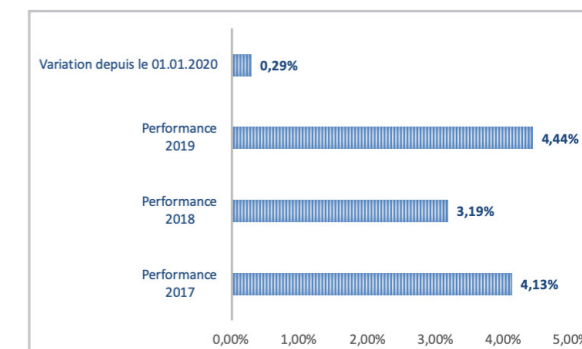
Pour conclure, quel est le profil de l'UC immobilière et quelles ont été ses performances ?

L'UC Allianz Invest Pierre est plutôt classée en profil défensif (DIS : 3/7), son portefeuille est faiblement corrélé avec les marchés cotés (moins de 4% au 01/03/2020), elle permet une diversification sur le contrat d'assurance-vie et répond aux épargnants

sur leur appétence au marché immobilier en évitant les contraintes de gestion. Ses performances doivent s'apprécier sur le long terme (plus de 8 ans) aussi fêtons-nous au 1er novembre le cinquième anniversaire de l'UC.

Performances de l'UC Invest Pierre au 01.06.2020

(nettes de frais de gestion de l'UC et avant frais de gestion du contrat d'assurance vie).



L'assureur ne garantit pas la valeur des unités de compte, celle-ci pouvant être soumise à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.